

MASTER DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITÉS IMMOBILIERES (DPAI)**Semestre 9****UE PRATIQUE PROFESSIONNELLE****Exposé de synthèse (coeff 5)****Modalités de contrôle des connaissances**

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Rapport écrit et soutenance orale		100%	Une seule note (dossier et exposé oral de 30 minutes sur un sujet professionnel)

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Rapport écrit et soutenance orale		100%	Une seule note (dossier et exposé oral de 30 minutes sur un sujet professionnel)